



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements privés

Question écrite n° 72576

Texte de la question

M. Etienne Pinte attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les nombreuses difficultés auxquelles doit faire face le secteur hospitalier privé, lequel secteur subit un traitement économique et financier des plus injustes de la part du Gouvernement. L'hospitalisation privée est reléguée à un rang qui ne saurait être accepté eu égard à la mission de qualité qu'elle remplit. Cette situation, très critique, est telle que la survie même des hôpitaux privés est menacée. Face à ce constat alarmant, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte mettre en oeuvre, notamment pour accompagner la réduction du temps de travail et pallier la pénurie de personnel.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Pinte](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72576

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 541